

## EDITORIAL



Par Nicolas Le Quintrec  
Secrétaire fédéral à l'Em ploï,  
la Formation prof., la Protection  
sociale, la Santé, l'Habit at

### Les enjeux d'un congrès réussi

Lors des dernières élections, le Parti socialiste, colonne vertébrale d'une gauche réformatrice, a remporté de belles victoires, mais ses trois défaites présidentielles illustrent ses carences et son incapacité à affronter les métamorphoses contemporaines de la société française. Nous devons désormais travailler simultanément dans trois directions pour devenir la seule véritable alternative politique : un projet émancipateur à l'heure de la société globale, un Parti en mouvement, des stratégies d'alliances dynamiques.

Un projet émancipateur à l'heure de la société globale suppose un changement radical : au lieu d'être vécu comme une menace permanente, l'avenir doit s'envisager avec sérénité et audace. Nous bâtirons la société de la confiance en remettant le vivant (humain, écologique) au cœur de notre projet politique. Ensuite viendront les priorités d'une ligne politique claire faisant une place à chacun, reconnaissant et soutenant la diversité des trajectoires, des activités, des territoires, abolissant les frontières entre actions publiques et privées, entre développement économique et préservation de l'environnement, entre niveau local et échelle mondiale. C'est tout l'enjeu du développement durable de notre société axé autour d'une décentralisation sincère, d'un engagement européen sans faille, et d'une gouvernance participative et contractuelle.

Ce projet global ne deviendra réalité qu'à la condition que le PS construise des ponts, ouvre grandes ses portes vers des mondes qu'il a délaissés et qui ne le trouvent plus attractif : intellectuels, associatifs, dirigeants... Le PS doit aussi abandonner la culture du consensus à tout prix : le prix de la paix interne – relative ! – est celui de l'illibéralité, de la dé-credibilisation. Porter un projet clair nécessite l'adoption de mécanismes majoritaires efficaces et une nouvelle architecture autour d'un niveau national – pour les élections présidentielles et législatives – et d'un niveau régional – lieu d'expérimentations et d'innovations.

Il faut enfin dessiner des stratégies d'alliances dynamiques qui permettront demain au Parti et à ses alliés d'être majoritaires dans le pays. L'émergence de tendances électorales bobos-écologistes, les résonances des discours centristes ainsi que la force des mouvements citoyens doivent nous inviter à considérer toutes les configurations stratégiques. Nous ne gagnerons que le jour où nous serons capables de rassembler largement. Et nous ne pourrions le faire qu'en portant un projet clair avec un Parti en mouvement et ouvert sur la société d'aujourd'hui.

## Congrès du Parti socialiste Des idées, encore des idées...

**Dans le cadre du Congrès du Parti socialiste qui se déroulera en novembre à Reims, les adhérents sont invités à voter le 29 mai sur la nouvelle Déclaration de principes et sur la réforme des statuts (extraits ci-dessous). Sur ce deuxième point, la Fédération du Morbihan a relayé notamment une demande souvent exprimée : la mise en place du vote par procuration. Plus globalement, chacun(e) pourra exprimer son opinion et ses choix sur les orientations, les méthodes et les équipes du parti. Dans cet esprit, les socialistes bretons proposeront lors du BREIS du 1<sup>er</sup> juin à Pontivy un projet de contribution qui sera soumis au débat dans les quatre fédérations. La version finale sera déposée à Paris début juillet...**



### 1. Adaptation du rythme de nos congrès au quinquennat

Afin de s'adapter au rythme du quinquennat, la réforme propose un congrès au moins un an avant les échéances présidentielles et législatives, et un congrès dans l'année qui suit ces mêmes échéances. Le congrès donnerait la ligne politique, élaborerait le projet présidentiel et préparerait le programme législatif. Au plus tard dans les trois mois qui suivent, les adhérents procéderaient à la désignation du (de la) candidat(e) du PS en vue de l'élection présidentielle. Ainsi, devrions-nous avoir une candidature où le fond et la forme seraient liés.

### 2. Réforme du fonctionnement du Conseil national

Le Conseil National doit retrouver sa vocation de lieu d'élaboration et de débat au cours duquel s'élabore la ligne politique du Parti. Il est ainsi notamment proposé un nouveau rythme des débats et l'inscription dans nos textes de manière formelle 3 commissions permanentes supplémentaires : Commission nationale agricole et rurale, Commission nationale du développement durable et

Commission nationale en charge de la diversité sociologique.

### 3. Modification du seuil de représentation dans nos instances

Aujourd'hui il est à deux niveaux, 5% nationalement, 10% dans les fédérations pour les motions n'ayant pas obtenu 5% nationalement. Nous ne proposons pas de les modifier. Cependant, pour être représentées dans les instances nationales, les motions devront avoir obtenu au minimum 5% de voix dans au moins 15 fédérations différentes.

### 4. Etablissement d'un barème de cotisation national

Le coût de la primo adhésion au parti reste fixé à 20 €. Au-delà, le conseil national fixe chaque année un barème de cotisations en fonction du coût de la vie et des besoins du Parti.

### 5. Création d'un conseil des territoires (CNT)

Il regroupera les présidents des conseils régionaux, généraux et les membres des bureaux d'association d'élus AMF, AMGF... Ce sera une instance de coordination sur ce qui relève des politiques locales.

Il sera réuni au moins une fois par semestre. Au moins une fois par an, le Conseil national et le Conseil national des territoires siègeront ensemble pour faire le point sur l'activité parlementaire

et pour définir des politiques de fond, bases programmatiques des échéances électorales et établir des rapports d'évaluation des politiques mises en place par les collectivités locales dirigées par les socialistes.

### 6. Modification du mode de calcul de la représentation de la section

Dans le calcul de la représentativité, nous devons passer de la comptabilisation des inscrits à celle des votants. La représentativité de chaque fédération doit être calculée sur la base non pas du nombre de cartes payées à une date donnée mais sur celle du nombre de suffrages exprimés lors d'un vote. Cela doit nous garantir un fonctionnement plus transparent et plus démocratique.

### 7. Définition du rôle du premier secrétaire et des premiers secrétaires fédéraux

La réforme réaffirme leurs missions et en propose de nouvelles. Parmi ces missions : il veille au respect de la déclaration de principe et des statuts du PS. Il doit proposer au Conseil national (fédéral) un secrétaire à la coordination, issu de la motion majoritaire qui le remplace en cas d'absence. (...)

Le texte intégral est téléchargeable sur notre site : [www.pps56.fr](http://www.pps56.fr)

**Jeudi 29 mai 2008**

### Vote dans toutes les sections du Morbihan

Les membres du Parti socialiste ayant adhéré avant le 31 décembre 2007 et à jour de leurs cotisations (possibilité de se mettre à jour le soir du vote) sont invités à s'exprimer sur les deux textes présentés dans le cadre de la phase préparatoire du Congrès :

- La nouvelle Déclaration de principes

- La proposition de réforme des statuts intitulée "Vivre ensemble"

Les militants ont trois choix : OUI - NON ou ABSTENTION

Horaires et lieux de vote doivent être communiqués par les secrétaires de section

## Conseillers communautaires socialistes : complément à la liste parue dans le précédent Rappel

Pour compléter la liste des élus communautaires socialistes parue dans le précédent numéro, nous précisons que Robert Ulliach, qui n'était pas cité, est Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays du Roi Morvan.

## Question au gouvernement de Françoise Olivier-Coupeau sur l'AFP - 13 mai 2008

A l'attention de Christine Albanel – Ministre de la Culture

*“La rédaction de l'AFP vient de faire l'objet d'une mise en cause par l'un des porte-parole de l'UMP, qui visait la manière dont cette agence de presse traite l'information et attaque par là-même l'impartialité des journalistes.”*

*La direction de l'UMP a renchéri en niant à l'AFP le pouvoir de juger de l'opportunité de diffuser tel ou tel communiqué qu'elle reçoit.*

*Vous-même avez proposé un service dédié aux communiqués, où ceux-ci seraient diffusés de manière brute, comme sur un blog.*

*Ces déclarations successives font suite à un propos du Président de la République qui, après avoir utilisé les médias, critique aujourd'hui leur liberté, à l'heure où palit son image. Après les juges et les avocats, le Président s'attaque maintenant à une autre contre-pouvoir, la presse.*

*Madame la Ministre, l'inquiétude des Français, fondamentalement attachés à la liberté de la presse est grande.*

*Quelles garanties le gouvernement le Président entendent-ils apporter pour assurer la liberté de l'AFP des journalistes et de la presse ?”*

## Retrouvez l'actualité de vos parlementaires sur internet

Blog de Françoise Olivier-Coupeau : [www.francoise-olivier-coupeau.net](http://www.francoise-olivier-coupeau.net)

Blog d'Odette Herviaux : <http://odetteherviaux.fr>

Voir notamment l'intervention d'Odette Herviaux lors du débat sur les OGM le 14 février 2008 intitulé : *Projet de loi OGM : la fin des illusions du Grenelle de l'Environnement*

# ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

## Langues régionales Nouvelle déception face au refus obstiné du gouvernement

**La question de la reconnaissance des langues régionales et de l'adoption de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été mise à nouveau en débat à l'Assemblée nationale et au Sénat. Un nouvelle fois, le gouvernement a refusé d'entendre les demandes des parlementaires, en particulier socialistes, en faveur d'un amendement portant sur l'article 2 de la Constitution qui aurait pu être formulé ainsi : “La langue de la République est le Français, dans le respect des langues régionales qui font partie de notre patrimoine”. Voici quelques extraits des réactions et interventions des parlementaires morbihannaises Françoise Olivier-Coupeau, Députée, Présidente du groupe d'étude sur les langues régionales et Odette Herviaux, Sénatrice et Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne.**



Extraits du communiqué de Françoise Olivier-Coupeau en date du 7 mai 2008

*Le débat sur les langues régionales qui s'est tenu cet après midi à l'Assemblée nationale a connu une fin peu glorieuse.*

*Alors que les différents orateurs, de tous bords politiques, qui se sont succédés à la tribune ont montré (...) l'impérieuse nécessité de sauver les 75 langues régionales, patrimoine de la France, tous attendaient une annonce positive de la part de la ministre de la Culture.*

*Las, celle-ci a prononcé un discours*

*pré-rédigé, ce qui montre le peu de cas qu'elle a fait du débat. Elle a tenté, sur la base d'arguments juridiques confus et très contestables de justifier la décision du gouvernement de ne pas ratifier la Charte européenne des langues régionales. Elle a ensuite proposé qu'un texte de loi soit soumis aux parlementaires, sans en préciser ni les finalités, ni les contours, et en feignant de ne pas savoir que nombre d'autres textes seraient opposables à cette loi, la rendant inopérante.*

*La France, patrie des Droits de l'Homme, est l'un des derniers pays d'Europe à ne pas avoir ratifié la Charte. Le gouvernement refuse obstinément de faire droit à la diversité, à l'histoire et à l'avenir et n'aboutit ainsi qu'à une uniformisa-*

*tion factice de l'identité française.*

*Affirmer son identité culturelle ne doit pas être considéré comme un refus des valeurs de la République ; vouloir parler sa langue ne témoigne pas d'un repli identitaire. (...) Ce sujet transcende les clivages politiques, il aurait pu faire l'objet d'un consensus.*

*Les milliers de Français qui militent pour que l'interculturalité et le plurilinguisme puissent survivre et se développer seront une nouvelle fois profondément déçus, se sentiront une nouvelle fois humiliés dans leur identité.*

**Retrouvez sur le site de votre Député l'intégralité du communiqué ainsi que le texte de son intervention devant l'Assemblée nationale : [www.francoise-olivier-coupeau.net](http://www.francoise-olivier-coupeau.net)**



Extrait de l'intervention d'Odette Herviaux devant le Sénat le 13 mai 2008.

*Dans le cadre du Conseil de l'Europe et de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, il semble que l'on ne veuille toujours pas s'engager davantage. (...) Depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, le 7 mai 1999, la situation n'a pas évolué. De surcroît, dans certains cas, des blocages administratifs n'ont pas permis le développement de ces langues : non-ouverture de classes dans l'enseignement public, articulation entre l'école élémentaire et le collège non organisée, crédits spécifiques en baisse...*

*Avec mes collègues des départements du Finistère et des Côtes-d'Armor – le département que je représente pour ma part, le Morbihan, est d'ailleurs le seul à ne pas porter un nom français, puisqu'il signifie « la petite mer » en breton –, nous pensons qu'il importe que des*

*garanties puissent être apportées par l'État, d'une manière ou d'une autre. C'est la raison pour laquelle, depuis six ans, à l'occasion de chacune des modifications constitutionnelles, nous avons proposé que la France s'engage dans cette voie. C'est dans cette optique que nous avons déposé un amendement lors du débat sur la révision constitutionnelle qui s'est tenu en janvier dernier. (...)*

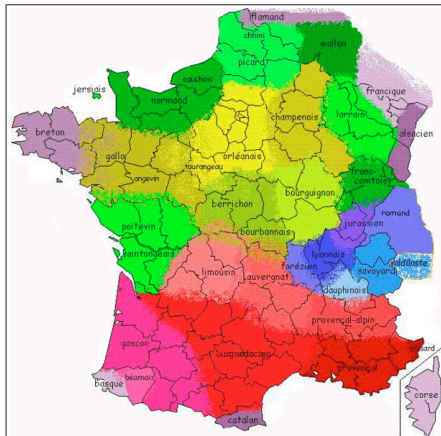
*À chaque fois, on nous a répondu que ce n'était pas le moment, que l'on ne pouvait pas inscrire cette disposition dans le texte, mais que le Gouvernement allait prendre des initiatives. Nous attendons toujours, et je forme le vœu que ce*

*débat ne constitue pas un énième épisode de cet attentisme poli. (...)*

*Pour en revenir à la question de la sauvegarde des langues régionales, les régions concernées sont souvent déjà très offensives. À son niveau, dans la limite de ses compétences et de son budget, le Conseil régional de Bretagne a voté à l'unanimité, en décembre 2004, la mise en œuvre d'un plan de politique linguistique, afin de soutenir les filières d'enseignement, les formations pour adultes, le développement des usages des langues régionales dans les médias, l'édition et l'expression culturelle. Mais il y a urgence : les régions se trouvent aujourd'hui confrontées aux limites de leurs*

*moyens et de leurs compétences en la matière. (...) Dans un courrier adressé mardi dernier au Premier ministre, le président du Conseil régional de Bretagne a demandé l'introduction d'un droit à l'expérimentation dans la Constitution, afin de développer et de mettre en œuvre une véritable politique linguistique en adéquation avec les attentes des citoyens. (...)*

**Retrouvez l'intégralité de l'intervention d'Odette Herviaux sur son nouveau site Internet : <http://odetteherviaux.fr>**



## PAYS DE LORIENT

### Défense Le voeu de Cap L'Orient

**Créé en 1830, le plus ancien centre d'essais français, le Groupe d'Etudes et de Recherches en Balistique, Armes et Munitions (GERBAM), aujourd'hui rebaptisé CEL-M-G (Centre d'Essais Landes-Méditerranée-Gâvres), est menacé de fermeture. La Délégation Générale pour l'Armement (DGA), aurait déposé un dossier en ce sens, au cabinet du ministre de la Défense. Le Conseil de Cap L'Orient a adopté le 7 mai, à l'unanimité, un vœu à l'attention du ministre de la Défense pour l'interpeller sur l'avenir des activités du Pays de Lorient et en particulier du CELM de Gâvres (extraits ci-dessous). Par ailleurs, le Président Norbert Métairie vient de recevoir une réponse du cabinet du ministre datée du 14 mai, qui ne lève pas les inquiétudes exprimées par les acteurs locaux. La mobilisation continue...**

“Au moment où le Gouvernement engage une démarche de révision générale des politiques publiques (RGPP) et réforme en profondeur l'organisation de notre système de Défense nationale, nous souhaitons informer des vives inquiétudes qui existent aujourd'hui quant à l'avenir des activités civiles et militaires concernées sur le Pays de Lorient.

Alors que le ministère de la Défense s'apprête à publier un Livre Blanc chargé de faire un état des lieux des programmes en cours, des objectifs de notre politique de Défense nationale ainsi que des capacités humaines et financières chargées de les mettre en œuvre, nous tenons à exprimer notre profond attachement au maintien des activités relevant du ministère de la Défense implantées au Pays de Lorient.

Ces activités jouent en effet un rôle majeur dans l'aménagement de notre territoire et son dynamisme socio-économique. Avec 2700 personnes, dont 700 civils, les person-

nels de la Défense nationale contribuent fortement à la vitalité et à l'identité de notre Communauté d'Agglomération.

Au moment où de très lourdes inquiétudes pèsent sur l'avenir de l'ex-GERBAM – CELM de Gâvres, nous tenons à réaffirmer notre ferme volonté de défendre le maintien des effectifs et des moyens présents actuellement sur le site.

Il est essentiel de préserver et conforter les compétences indispensables au fonctionnement du CELM de Gâvres qui joue aujourd'hui un rôle déterminant dans le soutien à l'entraînement des forces, les essais et les études relatives à la vulnérabilité des bâtiments de surface, la lutte contre le risque incendie et la résistance au feu des matériaux.

Le CELM de Gâvres (...) joue un rôle majeur dans la gestion environnementale et le développement touristique de cette zone littorale qui est intégrée au périmètre Natura 2000. (...)

Les personnels sont particulièrement inquiets et craignent un plan social qui concernerait la quasi-totalité des effectifs dans l'hypothèse où le site serait transféré à la Marine. 80 personnes sont employées par le CELM de Gâvres. Leur savoir-faire et leurs compétences sont unanimement reconnus, tant par les personnels de la Défense, les Forces Armées que par les clients du CELM.

Après avoir vécu des années difficiles, notamment suite à la fermeture de la Base des Sous-Marins, il est essentiel pour le Pays de Lorient que le ministère de la Défense se prononce clairement en faveur du maintien et de la consolidation des moyens et des effectifs de la Défense nationale présents sur le site de Gâvres comme sur l'ensemble des sites du Pays de Lorient.

**Aussi, nous demandons que le ministère de la Défense renonce à ce transfert d'activité.”**

**Voir également sur ce sujet de blog de la Députée François Olivier-Coupeau :**  
[www.francoise.olivier-coupeau.net](http://www.francoise.olivier-coupeau.net)

## MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

### La liberté de la presse : premier principe démocratique

Les sorties récentes de Nicolas Sarkozy accusant la presse de tous les maux concernant l'échec de ces politiques montre que la question de la presse reste toujours sensible avec un regard complaisant vers un passé où le journalisme était une matière soumise au bon vouloir de l'État.

Le temps de l'ORTF est fini et il ne faut plus attendre des journalistes une vision complaisante de l'actualité. Dans le même temps, si certains subissent des critiques sur la manière de gérer une information comme l'AFP, d'autres doivent subir des menaces graves sur leur indépendance.

En effet, la presse écrite subit une grave crise financière, en concurrence directe avec leurs versions internet souvent non payantes. Deux solutions existent alors pour elles : soit se concentrer via de grands groupes médiatiques, soit se vendre à des compagnies souvent en lien avec l'État sur d'autres activités comme le BTP.

Le premier modèle économique, celui

de la concentration des médias, permet souvent de créer une taille critique apte à être en dehors des jeux de pouvoirs et moins dépendante de la publicité ainsi que de ces inconvénients. Il y a donc possibilité d'émancipation de l'information et la présence d'une véritable indépendance d'esprit.

Le second est plus critiquable. En effet, si c'est celui qui pérennise le mieux l'activité grâce à l'apport financier considérable, la ligne éditoriale du journal s'en trouvera aussi changée. Pour plaire ou surtout ne pas déplaire, certaines informations seront passées sous silence au profit d'autres moins majeures, voire même le traitement médiatique d'un sujet en sera profondément changé.

Nous devons alors défendre l'idée d'un journal libre à travers, voire même le traitement médiatique d'un sujet en sera profondément changé. Nous devons alors défendre l'idée d'un journal libre à travers, par exemple, le simple abonnement, puisqu'il nous faut dire que le modèle gratuit n'est absolument pas synonyme de liberté pour l'utilisateur, mais bien une nouvelle forme de contrainte au travers

d'une information, à escient, sélectionné. Le fait de payer son journal le matin est le premier acte militant en faveur de la liberté de la presse.

Dans le même temps, la question de la déontologie de la profession doit être posée et pas simplement en termes philosophiques ; s'il n'est pas acceptable d'avoir une presse aux ordres, il ne l'est pas non plus, d'en avoir une de caniveau.

Le journalisme comporte des devoirs dans l'information du citoyen et dans la vérification de ses sources. Deux erreurs récentes, celle d'une radio annonçant la mort d'un présentateur télé une semaine en avance ou encore un journal du soir empressé de publier des photos soi-disant inédites, montrent que la recherche du scoop, d'un sensationnalisme facile, ne doivent pas primer sur la recherche de la vérité au risque de voir le citoyen s'en méfier.

**Jeremy Gaultier**  
Animateur fédéral  
[jemi3@wanadoo.fr](mailto:jemi3@wanadoo.fr)

*Le Rappet du Morbihan - N°77 - Jeudi 22 Mai 2008*

## Réunion du BREIS

Le BREIS, Union régionale du PS, se réunira :

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2008**  
**de 10h à 12h**  
**à Pontivy (Salle Le Norment)**

**Ordre du jour :**

- Bilan des élections cantonales et municipales par fédération
- Présentation des sénatoriales dans les départements concernés
- Calendrier du Congrès et contribution bretonne
- Interventions thématiques : Services publics (J.Y.Le Drian), Politique agricole commune (O.Herviaux), création d'un groupe régional "Santé" (D.Vieillard)

## Assemblée générale de Démocratie & Projets 56

Les élus socialistes et républicains du Morbihan se réuniront en Assemblée générale :

**Dimanche 8 juin**  
**à Baud (Salle des fêtes)**  
**à 10h30**

**Ordre du jour :**

- Renouvellement des membres du bureau
- Rencontre avec les nouveaux élus
- Préparation du congrès des Maires du Morbihan du 14 juin à Guer

## Canton de Plouay

Réunion avec les adhérents du canton de Plouay :

**Vendredi 30 mai 2008**  
**à Inguiniel**

## Décès de Clément Le Chêne

La disparition de Clément Le Chêne est un choc pour toute la famille socialiste. Nous garderons en mémoire le souvenir d'un jeune homme éclairé pour qui le monde était son jardin.

Il a su nous interpeller sur ce qui est essentiel. Nous continuerons à agir en pensant à lui.

A Simone et François, ses parents, à sa famille, nous voulons leur témoigner de notre amitié et de notre soutien dans cette épreuve.

**La section, les élus vannetais et la liste Vannes 2008**

# Agenda

## Premier secrétaire fédéral

Vendredi 23 mai - Inzinzac-Lochrist  
Cap L'Orient - Conseil communautaire

Lundi 26 mai - Pontivy  
Conseil fédéral

Jeudi 29 mai - Lorient  
Vote déclaration de principes / statuts

Vendredi 30 mai - Inguinief  
Réunion avec les adhérents de la section

Dimanche 1<sup>er</sup> juin - Pontivy  
AG du BREIS (union régionale PS)

# Actualité

## Hors des 35 h point de limites

Le débat sur le temps de travail est de nouveau relancé par certains parlementaires de l'UMP, et non des moindres, comme Patrick Devedjian qui rêve, à l'instar du Medef, d'un monde sans contrainte et sans droit du travail. Dans ce monde idéal, il n'existerait plus de durée légale du travail et par là même la possibilité d'existence des heures supplémentaires comme moyen d'arrondir des fins de mois oh combien difficiles. Dans ce monde, les salariés seraient taillables et corvéables à merci sans limite, sinon celle d'avoir la force et la santé d'assurer leur fonction.

Certes, la fameuse loi sur les 35 h a déjà connu quelques remises en cause successives, mais personne dans la majorité n'avait encore osé remettre en question la durée légale. Voilà qui est chose faite et ce n'est pas les pauvres dénégations du ministre du Travail Xavier Bertrand qui vont y changer quelque chose.

Ce nouveau cafoillage montre bien que ce qui retient encore le gouvernement de Nicolas Sarkozy de suivre les éléments les plus libéraux de sa majorité c'est, outre la crainte de sombrer définitivement dans les sondages, de se retrouver avec une bronca de l'ensemble des salariés de ce pays qui ont déjà tant de griefs contre eux.

Certains voient dans ce débat une manière de faire passer la pilule d'un retour aux 39 h payées 35, comme le souhaite le patronat, en expliquant à quoi ils avaient échappé en supprimant toute trace d'une durée légale du travail. Cette technique de demander plus pour obtenir ce qu'ils souhaitent est très largement utilisée par Nicolas Sarkozy mais elle a évidemment des limites.

Le débat dans la majorité n'est donc pas entre ceux qui souhaitent que l'on raye d'un trait de plume l'existence de la loi sur les 35 h et ceux qui souhaitent que l'on garde une durée légale du travail pour tous, mais bien quand vont-ils avoir le culot de franchir la ligne rouge. En cette heure de conflits sociaux à rallonge, je ne saurais trop les inciter à la prudence car ils devraient avoir toujours en mémoire l'histoire de la goutte d'eau qui fait déborder le vase et celui-ci est déjà plein à ras bord.

Le Cormoran

# ELECTIONS MUNICIPALES Ploemeur Les priorités du mandat

**Le Rappel poursuit la série d'interview des maires socialistes des principales villes morbihannaises. Cette semaine, entretien avec Loïc Le Meur - Maire de Ploemeur (plus de 19 000 habitants), Vice-président de Cap L'Orient et Conseiller général.**



**Quel bilan dresses-tu de l'élection municipale 2008 et du score de ta liste que tu menais ?**

Beaucoup s'interrogeaient sur la présence de 6 listes à Ploemeur (3 à droite et 3 à gauche). Nous avons néanmoins un très bon bilan de l'action municipale. Cependant, dès le 1<sup>er</sup> tour, les électeurs ont clairement marqué leur préférence puisqu'ils nous ont accordé 42 % des voix. Ce score a facilité le 2<sup>nd</sup> tour de cette élection en permettant, assez naturellement, de recréer l'alliance qui était celle que j'avais d'ailleurs proposée un an auparavant aux élus communistes et apparentés. Eux-mêmes avaient exclu toute discussion avec la troisième liste de gauche bâtie sur la division. Avec 60,6%, un score inégalé depuis longtemps à Ploemeur, les électeurs nous ont apporté un bel encouragement pour nous aider à poursuivre notre action. Notre équipe a été fortement renouvelée avec 12 sortants sur les 33 colistiers.

## Quels sont les projets phares de cette mandature ?

Nous avons deux grandes priorités durant ce mandat, auxquelles s'ajoute un certain nombre d'équipements publics que nous souhaitons créer pour développer la vie communale.

La première des deux priorités est le logement et en particulier le logement des jeunes. Ploemeur subit, comme toutes les communes littorales mais aussi celles de la première couronne lorientaise, un vieillissement de sa population lié au sur-enrichissement du prix du foncier et de l'immobilier d'occasion. Accueillir des jeunes ménages est donc une priorité essentielle. C'est

la raison pour laquelle nous avons décidé, sur toutes les nouvelles opérations à venir, de tendre vers les 50 % de logements aidés pour 50 % de logement en accession classique, à savoir 25 % de logements locatifs sociaux et 25 % d'accession sociale à la propriété. Nous avons déjà constitué au cours du mandat précédent 19 hectares de réserves foncières communales sur lesquelles nous allons nous appuyer pour mettre en chantier un certain nombre de projets qui intégreront les principes du développement durable pour maîtriser les coûts de fonctionnement de ces logements.

La deuxième priorité est celle de l'emploi. Ploemeur n'a pas un caractère fortement industriel, cependant nous voulons favoriser l'innovation, la recherche et le développement de la petite industrie et du tertiaire. Nous souhaitons également accompagner le développement de l'artisanat et du commerce par des projets importants menés en concertation avec l'association des commerçants de Ploemeur, en confortant encore le commerce de centre-ville et les services de proximité. Plusieurs projets de zones d'activités sont actuellement lancés. Par ailleurs, nous veillerons évidemment au maintien et à la diversification des activités autour de l'exploitation de la carrière de kaolins, au maintien de la pêche qui représentent ensemble de nombreux emplois. Enfin, il ne faut pas oublier le premier secteur d'activités sur Ploemeur, celui de la santé avec plus de 1200 emplois. Nous menons plusieurs projets, avec les partenaires de ce secteur, et en premier lieu la Mutualité Morbihan-Finistère.

Parmi les grands équipements publics communaux, une maison de la petite enfance est en cours de finition et ouvrira ses portes à la rentrée. Un nouvel EHPAD de 80 places sera également très bientôt réalisé suivi de près par la première

caserne de sapeurs-pompiers de Ploemeur, prévue et financée par le SDIS. Un espace culturel-médiathèque au centre-ville est aussi à l'étude pour une réalisation au cours du mandat. Enfin nous prévoyons un certain nombre d'aménagements, notamment dans le domaine du déplacement doux, du déplacement vélo, qui n'est pas simplement un déplacement-loisir ou sportif, mais aussi un déplacement-travail se substituant à celui de la voiture.

## En quelques mots, quelles sont les inquiétudes des collectivités quant à la décentralisation et au désengagement de l'Etat sur certains services aux personnes ?

Effectivement, la réduction de l'intervention de l'Etat se fait déjà sentir dans plusieurs domaines : santé, éducation, actions sociales, culture, infrastructures...

De manière plus globale, les inquiétudes portent aujourd'hui sur la réduction de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine). Le gouvernement souhaite mettre en place de nouveaux critères de calcul de ces dotations qui aboutiraient au fait que mieux une commune se porterait bien - selon lui -, plus elle sera aidée par l'Etat. Ainsi, l'Etat envisagerait progressivement d'inverser radicalement ses critères d'attribution et d'appui aux collectivités. Certaines dépenses sociales ne deviendront-elles pas alors exagérées et non prises en compte dans les dotations lorsqu'elles viendront en substitution de la carence de l'intervention de l'Etat ?

Cette réforme, si elle est concrétisée est susceptible de porter atteinte aux principes même de la pérennité et de la solidarité qui fondent les règles de financement des collectivités territoriales.

Propos recueillis par Tugdual Gauter

## Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 20 €

## Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan  
Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

## Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste  
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55  
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr  
Site Internet : www.ps56.fr